**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 20 (1932)

**Heft:** 380

Artikel: "Hominisme"

Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-260709

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Malheureusement, ce succès ne se répéta pas Malheureusement, ce succès ne se repeta pas au sujet de la seconde modification ou plutôt adjonction proposée aux Conventions, sous forme d'un Protocole additionnel prévoyant les sanctions à prendre à l'égard des soutenurs. L'an dernier déjà,¹ nous avions signalé comment la définition du terme de « souteneurs » s'imposant forcément pour l'é-laboration de ce Pro:ocole, un grand émoi avait saisi les représentants de pays réglementa-ristes, du fait que, dans nombre de cas, un souteneur et un tenancier de maison de tolé-rance se ressemblent comme deux frères jumeaux! Mais un grand nombre de gouverne-ments (les deux tiers environ) n'ayant pas encore fait savoir leur opinion sur le projet encore fait savoir leur opinion sur le projet de Protocole qui leur a été soumis, force a été au Comité d'attendre d'avoir en main une documentation plus complète pour poursuivre ses travaux. Notons qu'il a décidé de sou-mettre ce projet également aux organisations privées, ceci afin de connaître leur avis en même temps que celle des gouvernements: il est toujours intéressant de réaliser de la sorte l'importance de la collaboration de nos organi-sations, et ceci au moment précis où certains sations, et ceci au moment précis où certains voudraient la voir diminuer au sein de ces

Le troisième point à l'ordre du jour qui eût pu donner lieu à une bataille rangée entre opinion diverses — mais ce n'est que partie remise! — est celui du rapatriement obligatoire des prostituées qui avait, rappelons-le, suscité une levée générale du boucliers l'an dernier. En effet, le Bureau International dernier. En effet, le Bureau International contre la Traite ayant présenté au Comité des propositions de cet ordre, de si nombreuses protestations se firent immédiatement jour <sup>2</sup> (la majorité d'entre elles émanaient de Sociétés (la majorité d'entre elles émanaient de Sociétés féminines) que le Comité, devant cette opposition formellement manifestée, chargea la déléguée gouvernementale de l'Uruguay, notre amie le Dr. Luisi, de lui préparer pour cette session-ci un rapport sur ce sujet. C'est un très beau rapport, étudié, documenté, et d'une inspiration forte et sûre, qu'a présenté Dr. Luisi, et que nous recommandons à toutes celles de nos lectrices que préoccupent ces graves questions. Elle-même l'ayant intitulé rapport provisoire, et le Comité ne disposant pas du temps suffisant pour le discuter comme il le méritait, il a été-estimé juppossible comme il le méritait, il a été estimé impossible d'aboutir à des conclusions définitives, et Dr. Luisi a été priée de continuer son étude pour la session de l'an prochain. A ce propos aussi, nous avons retrouvé le heurt entre les pariect-pes proclainés par Joséphine Butler et défen-dus par ses successeurs de la Fédération abolitionniste, soit de ne pas admettre de me-sures d'except o l contre les prostituées comme telles, et les prétextes vieillis et injustes, par lesquels, classant ces malheureuses dans une catégorie d'êtres hors loi, on maintient le système néfaste de la double morale. Heurt qui se reproduit à chaque session de ce Comité, quand bien même d'année en année on voit les principes de Joséphine Butler gaon voit les principes de Josephine Butier ga-gner du terrain, et que, d'année en année, des progrès abolitionnistes sont signalés au Co-mité: cela a été cette fois-ci la déclaration des délégués espagnols relative aux études faites par leur pays en vue de l'abolition to-

1 Voir le Mouvement, No 355. <sup>2</sup> Voir le Mouvement, No 353. tale de la réglementation de la prostitution, et celle de M. Maus annonçant le projet de loi sur le même sujet déposé tout récemment devant le Parlement belge.

devant le Parlement belge.

Le Comité a encore entendu plusieurs communications intéressantes sur l'emploi des jeunes femmes artistes à l'étranger, sur la police féminine — cette dernière en complément au beau rapport préparé l'an dernier par le Secrétariat — et a décidé de charger celuici de continuer à réunir de la documentation et d'entreprendre une étude sur le recrutement et l'instruction de la police féminine. Une discussion très animée s'est engagée sur la proposition formulée par le Dr. Luisi, de faire une enquête sur l'influence que peuvent exercer le chômage et les difficultés économiques actuelles sur la prostitution, enquête miques actuelles sur la prostitution, enquête à laquelle furent formulées des objections que nous avouons ne pas comprendre frès bien, rien ne nous paraissant plus actuel, ni plus brûlant à l'heure présente: finalement c'est le Bureau International contre la Traite qui a été chargé de préparer un rapport sur ce sujet en 1933.

Et comme chaque année, ces rapports ont Et comme chaque annee, ces rapports ont été précentés, ces conclusions ont été discutées devant une série de chaises à peu près vides, malgré l'intérêt pressant de toutes ces questions pour nos organisations féminines, de moralité publique, malgré la riche moisson d'informations de première main, d'opinions de précipitates preside d'arcéitages féminies. de spécialistes avertis, d'expériences fécondes de tous pays qu'elles pourraient faire à cha-cune de ces sessions... Aussi, a-t-on eu bien raison de consacrer cette année-ci une longue séance mixte des deux Comités jumeaux (Traite des femmes et Protection de l'enfance) étudier les moyens de faire mieux connaître travaux effectués. Des décisions ont été ses, des recommandations formulées à la réalisation desquelles les membres assesseurs ont promis leur concours efficace: mais n'estaussi pas un peu décourageant pour ceux-ci de consacrer beaucoup de temps à écrire des de consacrer beaucoup de temps à cerrie, des articles et à prononcer des conférences si, dans la ville même de la S. d. N., les femmes les plus directement préoccupées de ces pro-blèmes manifestent ici si peu d'empresse-ment?...

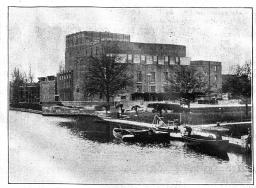
#### Les suffragistes françaises et les élections

Priete de s'acerté et s'étard, faute de place suffi Nous sommes en rétard, faute de place suffi sante dans nos précédents numéros, pour mettre nos lectrices au courant du gros effort fourni par nos amies suffragistes de France au moment des élections.

Une campagne très active a, en effet, été menée durant cette période excellente pour la propa-gande de nos idées, et dont se hâtent de profiter les femmes françaises, qui ont bien moins que nous cette occasion fréquente d'attirer l'attention publique sur l'injustice de leur exclusion du scrutin. La double carte si frappante de l'Europe suffragiste en 1914 et en 1932, que nous ayons publiée dans notre précédent numéro, a été distribuée par milliers sous forme de feuilles volantes, et a figuré aussi sur des affiches de grande di-mension, faisant appel à l'opinion publique et rappelant que par trois fois — en 1919, en 1925 et tout récemment en 1932 — la Chambre a

Le «Théâtre à la mé-moire de Shakespeare» qui vient d'être inauguré en Angleterre, et qui est entièrement l'auvre d'une femme architecte, Miss Elisabeth Scott. Ce théâtre est pourva de tous les perfectionnements les plus modernes et les mieux étudiés. modernes étudiés,

On remarque que jusqu'à présent les femmes architectes se sont surtout spécialisées dans la construction de maisons d'ha bitation, mais que bien peu d'entre elles se sont encore mesurées avec les obstacles de bâtiments de cette importance, et de cette difficulté.



Cliché The Vote

reconnu aux femmes ces droits politiques, dont le Sénat s'obstine à refuser la discussion.

D'autre part, les féministes ont suivi de très près les réunions électorales, et grâce à leur ac-tion concertée, rares ont été celles où la question du vote des femmes n'a pas été posée au can-didat. « Jamais, écrit l'Eclaireur de Nice, la présence de tant de femmes n'avait été constatée dans ces Assemblées. Elles y venaient avec leur mari, leur père, ou leur frère... Il est facile de se rendre compte qu'elles s'attendent à ex-ercer bientôt elles-mêmes leurs droits d'électrices, et qu'elles s'y préparent de la sorte...» Souvent, elles ont questionné directement elles-mêmes les candidats sur leurs intentions et leurs principes suffragistes: on assure que M. Tardieu, lui-même, a été surpris du nombre de fois où, dans le territoire de Belfort cette question lui a été posée! A Poitiers, deux jeunes avocates parisiennes, Mmes Marcelle Kraemer-Bach et Agathe Dyvrande n'ont pas craint d'aller se mesurer avec le sénateur Duplantier, dont les gaudrioles injurieuses avaient soulevé l'indignation générale, et qui n'est certes pas sorti reluisant de l'aventure! Enfin, plusieurs féministes, membres du parti radi-cal, qui firent officiellement campagne pour ce parti, Mme Kraemer-Bach encore, de parler du vote des femmes devant de nombreux auditoires, qu'elles purent ainsi, sinon convertir entièrement mais du moins orienter sur la valeur et

la portée de notre revendication, mair la valeur et la portée de notre revendication, mair semble bien que toute cette peine a porté ses fruits, et que la nouvelle Chambre française compte une forte majorité de suffragistes, même parmi les nouveaux élus du parti radical, qui concentre pourtant généralement toute l'opposition à la réforme. Seulement, que peut la Cham-bre sans le Sénat? et ici les suffragistes ont fait une perte en la personne de M. Albert Lebrun, qui, ayant passé de la présidence du Sénat à celle de la République dans les circonstances tragiques que l'on connaît, ne pourra plus de la sorte agir sur la Haute-Assemblée. C'est pourquoi les suffragistes françaises, à peine une campagne finie, en recommencent une autre, celle-ci auprès des Conseils généraux, desquels dépend comme on le sait l'élection des sénateurs, et qui sont en session durant ce mois de mai. Bonne chance! J. Gueybaud.

#### Les femmes et les partis politiques

#### Comment les femmes viennent de voter en Autriche.

Un des arguments que nous entendons mainte-nant opposer le plus fréquemment chez nous au vote des femmes est qu'il renforcerait les partis voie des feinnes est qui riemoretant res parties extrémes. Il est donc intéressant d'étudier les chiffres suivants, qui se rapportent aux élections du 24 avril dernier en Autriche pour les Diètes provinciales et pour le Conseil municipal de Vienne, et que nous empruntons au *Temps*, dont la sûreté des informations ne fait pas de doute:

I. Participation au scrutin: 517,347 Femmes: 640.961 Hommes: 517,347

II. Répartition des votes suivant les partis:

	Hommes	Femmes	
Parti socialiste	314.438	368.857	
Parti chrétien social	84.794	148.745	
Parti hitlérien	97.488	103.923	
Parti communiste	12.821	8.992	
Parti populaire (petits rentiers	3.500	5.554	
Pangermanistes	4.175	4.675	
Monarchistes	131	225	

Ce qui est dire que, sauf les communistes, tous les partis ont groupé plus de voix féminines que de voix masculines, le pourcentage de ces voix variant, de 52 % pour les hitlériens, à 54 % pour les socialistes et là 63 % pour les chré-

#### "Hominisme"

Une de nos abonnées du Valais nous signale Une de nos abonnées du Valais nous signale des Propos détachés, parus dans le Confédéré de Martigny, sous la signature d'un charmant jeune rédacteur de vingt-quatre prinemps. A cet âge, il serait évidemment exagéré d'exiger de lui une profonde connaissance de d'exiger de lui une protonde connaissance de la vie, de la politique, et même de son métier de journaliste; aussi ces *Propos*, qui portent en sous-titre cette qualification suggestive de *Paix de balivernes*, sont-ils touchants d'incohérence et d'obscurité. Relevons-y tout spécialement un paragraphe qui nous concerne, nous autres femmes, qui avons commis

# 

### Les femmes et les livres

Cinq romancières anglaises

(Suite et fin) 1

#### Katherine Mansfield

\*Katherine Mansneild 
\*Katherine Mansfield n'a jamais consenti à figurer dans le bal masqué, écrit Gabriel Marcel, dans la préface des Lettres. L'intérêt vraiment bouleversant de sa correspondance consiste en ce qu'elle nous présente l'hallucinante image d'un des êtres les plus passionément épris de sincérité intérieure qui aient jamais vécu... Son sentiment est qu'il n'y a pas de salut pour l'âme hors d'un certain accord fondamental avec la vie et que cet accord se traduit à la fois en elle-même par accord fondamental avec la vie et que cet accord se traduit à la fois en elle-même par l'acceptation de l'ordre mystérieux auquel nous appartenons et, dans l'œuvre d'art, par une transparence qui ne saurait être obtenue qu'au prix d'un renoncement continuel et, dans son essence, éthique.» Pour elle, comme elle le dit dans son Journal, la vie et l'œuvre sont

1 Voir les Nos 375, 376, 377 et 379 du Mouve-ment.

inséparables. C'est seulement en étant fidèle mséparables. C'est seulement en etant rudeie à la vie que l'ont peut être fidèle à l'art. Et fidélité à la vie signifie bonté, sincérité simplicité et probité... Etre consciencieux, honnêtes. Elle croit que si on l'était vraiment on sauverait le monde... Il faut savoir vivre que le conscience de la conscience d avec ses émotions et ses instincts en les maintenant tous en équilibre... Elle ne voit toujours pas son mari autant qu'elle le souhaite. Cependant il est en va-

cances à Montana.

cances à Montana.

Je crois au mariage, écrit-elle alors... se connaître l'un l'autre me semble être une bien plus grande aventure que de rester sur le pied de s'embrasser avec je ne sais combien de gens. Cela prend sîrement toute une vie et c'est de plus en plus merveilleux. Ce que je dis là vous paraît-il lamentablement démodé? Sans doute. Mais voilà — faire des confitures avec Murry, chercher des noms de fleurs qui ne sont jamais dans notre livre de Fleurs des Alpes, causer, faire pousser des choses, et même contempler Murry occupé à repriser ses chaussettes sur un citron, me semble remplir tout le temps qui n'est pas pris par le travail...

Jen ai fini pour toujours avec les villes, écrit-elle en février 1922. J'ai besoin de fleurs, d'un soi léger, de prés verts, d'une rivière pas trop profonde où l'on puisse barboter, et aussi d'un grand nombre de vieux livres et d'une vache, petite, mais très joile. Je la voudrais même remarquablement joile. J'indiquerai cela dans monannone: Inutile aux vaches laides de se présenter. — Non, c'est trop cruel...»

En octobre 1922, elle prend la résolu-tion de débarrasser sa vie de ce qu'elle peut-avoir de superficiel et de recommencer tout, afin de voir si elle peut parvenir à cette-vie simple, vraie, pleine qu'elle rève. Elle

se retire à Avon près de Fontainebleau, dans se reture a Avon pres ue rontamentat, tans le Prieuré, colonie de théosophes, presque tous russes, dont quelques-uns d'habitudes assez primitives pour que la nouvelle arrivée se croie transportée dans des contrées un peu sauvages, au Caucase ou en Afghanistan. Elle presse son mari de lui faire la visite promise:

presse son mari de lui faire la visite profilise.

Le 13 janvier, nous fêterons l'inauguration de notre nouveau théâtre, lui écrit-elle. Ce sera une expérience magnifique...

— l'arrivai à Avon dans l'après-midi du 9 janvier 1923, écrit en note M. Murry à la fin du Joural de Katherine Mansfield, Je n'ai jamais vu en everrai jamais un plus beau visage que celui qu'elle avait ee jour-la; on eft dit que l'exquise perfection qui avait toujours été la sienne avait pris possession d'elle complètement. Pour employer son expression, le dernier grain de « sédiment », les dernières « traces de dégradation terrestre » avaient disparu pour toujours. Mais elle avait perdu sa vie pour la sauver.

Comme elle montait à sa chambre à 10 h. du soir, elle fut prise d'un accès de toux qui se termina par une violente hémorragie. A 10 heures 30 elle était morte. Elle était forte de trapte deux con l âgée de trente-deux ans.

Jeanne Vuilliomenet.

1 J'ai peut-être abusé des citations et de la patience des lecteurs. Mais il me semblait tout le temps que j'avais en mains des fleurs — fleurs de joie et fleurs de deuil — et que je devais les déposer pieusement dans le Mouvement Féministe en hommage à cette grande

#### Figures féminines

#### Eugénie Pradez

Une noble femme, un beau caractère, la meilleure de nos romancières a disparu avec Eugénie Pradez, décédée à la Petite Chablière, près de Lausanne, le 13 mai dernier.

Lausanne, le 13 mai dermer. Ce nom dit bien peu aux générations actuelles; il est même probable que nos jeunes n'ont jamais lu aucun des romans, aucune des nouvelles que M¹e Pradez publia dès 1896. La peinture de ces drames moraux, de ces crises de cœur toujours résolues par l'effacement, par le sacrifice, l'é-vocation de ces vies consacrées au devoir, ne disent rien aux jeunes; il faut, pour les intéresser, des événements plus extérieurs, des aven-tures, des drames, la vie enfin, telle qu'elle est. La vie telle que la concevait Eugénie Prade, la vie telle qu'elle l'a vécue était tout intérieure,

effacée, retirée. Sa jeunesse studieuse, à Liège où elle naquit en 1850 d'un père pasteur, dont la famille, languedocienne, devint bourgeoise de la famille, languedocienne, devint boulgeoise de Vevey en 1700, son adolescence vouée à la peinture de genre, étudiée à Rome, son établissement à Pully, puis à la Chablière, où vécut Benjamin Constant, où passèrent Mme de Charrière et Mme de Staël, ses goûts littéraires tout l'inclinait vers une vie médiative, contemplative, Join de la chartière de céditée noutdiennes. Les des agitations et des réalités quotidiennes. Les deuils, la disparition de ses deux sœurs, l'af-fection de la vue qui la frappa et amena, vers 1914, la cécité, accentuèrent encore ce repliement sur soi-même, ce goût pour la vie intérieure. Des amis qui venaient lui faire la lecture, la maladresse insigne de nous croire capables de travailler pour la cause de la paix:

Les femmes, par leurs nerfs, par leurs paroles creuses, leur foi dans les pétitions et leur in-centre des faits, ne peuvent, si elles se mettent en avant, que reculer l'avène-ment d'une paix stable et véritable; ce qu'il faut c'est « l'hominisme ».

Il est certain que « l'hominisme » a si par-faitement réussi au travers de toutes les guer-res des siècles écoulés, et depuis 1914 notam-ment, à assurer à lui seul la paix, qu'un seul regard sur le passé prouve à l'évidence l'im-tilité de notre effort. Merci donc au jeune rédacteur du Confédére de nous avoir, de façon si charmante, appris cette leçon.

#### La XVI° Conférence Internationale du Travail

(Suite et fin.) 1

Il faut espérer que ces Conventions seront ratifiées et mises en pratique par les divers gouvernements, mais il est cependant permis d'être un peu sceptique à ce sujet. Si l'on considère combien peu de pays ont, par exemple, ratifié la Convention concernant l'âge d'admission dans l'industrie, si l'on songe aux nouvelles que l'on reçoit à chaque instant de divers pays dénonçant le travail d'enfants de 10, 12 et 13 ans dans des fabriques, voire même dans des industries aussi dangereuses que les verreries, il est un peu difficile de croire que la nouvelle Convention, qui fixe l'âge d'admission dans des inétiers plus faciles et moins dangereux, sera mise largement à exécution. Ce qui d'ailleurs risque de gèner la ratification et la mise à exécution de cette convention, c'est le fait qu'elle s'étend également aux travaux domestiques et fixe diverses restrictions trop rigides concernant la verses restrictions trop rigides concernant la durée des travaux faciles auxquels des enfants durée des travaux faciles auxquels des enfants de moins de 14 ans peuvent être admis. Du reste, pendant la discussion de cette question, on sentit fort bien le contraste entre les pays qui ont des lois progressistes de protection du travail, mais basées cependant sur leur tradition, et les pays qui peuvent encore adapter exactement leur législation aux exigences des Conventions internationales. N'est-il nas exexactement leur législation aux exigences des Conventions internationales. N'est-il pas extraordinaire, pair exemple, de voir l'Angleterre, qui dispute à notre pays l'honneur d'avoir la prémière édicté une loi de prétetion du travail des enfants, s'abstenir de préndre part à la votation finale? et n'est-il pas tout aussi étrange de voir deux pays aussi avancés que l'Allemagne et la Suisse, dans lesquels les lois de protection de l'enfance sont déjà très étendues, ne donner leur consentement que sous réserve? L'Organisation du travail se trouve aujourd'hui encore en présence de se trouve aujourd'hui encore en présence de la tâche difficile de créer des accords pouvant convenir à tous les pays du globe, et on nuit certainement au principe de l'universalité lors-que des accords sont rendus inadmissibles que des accords sont relatis mannissimes pour divers pays par des prescriptions parti-culières comme celles que nous citons plus haut. Il serait donc fort regrettable qu'à l'ave-nir on ne tint pas mieux compte des condi-tions spéciales des divers pays. Car, si jamais

<sup>1</sup> Voir le précédent Nº du Mouvement.

l'on peut parler de crise à l'intérieur de l'Or-ganisation du travail, cette crise se produira certainement lorsque l'élaboration des Conventions internationales cessera de retenir tout

excussvement de travanteurs mascumis, et d'un grand nombre de prescriptions techniques spéciales qui, après une expérience de dix ans, et sur le désir de nombreux pays, ont été modifiées. Cependant, il est intéressant de constater que c'est la première fois qu'une Convention a été revisée. Ceci jette un jour nouveau sur les discussions de l'année dernière. Ainsi que nous l'avions dit dans notre article de l'année passée, la revision de la Convention concernant le travail de nuit des femmes fut alors repoussée, et nous avions cru pouvoir affirmer que ce rejet était dû en partie à ce que l'on répugnait, par principe, à reviser une Convention. Aujourd'hui, il semble cepen-dant que, seul, le désir de maintenir intégra-lement les dispositions concernant la protec-tion du travail féminin a été cause de cet \* \* \*

nate du Travan, nous animerons relever le fait que quelques délégués se sont vivement inté-ressés à la récente création d'une Commission d'experts pour les questions du travail fémi-nin. Cette Commission a vu le jour grâce à l'initiative de M<sup>me</sup> Wasniewska (Pologne), malgré une forte opposition provenant même du groupe ouvrier. Sous sa forme actuelle, cette Commission servira à procurer au B.I.T. le matériel nécessaire concernant les questions du travail féminin.

on peut cependant espérer que le B.I.T. et le Conseil auront fait un choix heureux parmi les femmes des divers pays ayant fait leurs preuves dans ce domaine.

DORA SCHMIDT

#### Une victoire féministe en Roumanie

#### L'incapacité de la femme mariée disparaît

On annonce de Roumanie que le Parlement vient d'adopter une loi supprimant l'incapacité civile de la femme mariée. C'est une victoire im-

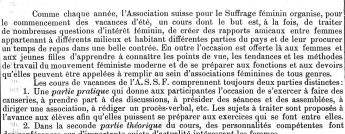
ventions internationales cessera de retenir tout l'intérêt des délégations, parce que les Etats ne trouveront plus dans ces Conventions des formes de contrats pouvant être employées pratiquement telles quelles.

4. Le 4me point de l'ordre du jour: la revision partielle de la Convention concernant la protection des travailleurs occupés au chargement et au déchargement des bateaux contre les accidents, appelée brièvement « Convention des dockers », offre moins d'intérêt pour les lectrices de notre journal, puisqu'il s'agit exclusivement de travailleurs masculins, et d'un grand nombre de prescriptions techniques spé-

En dehors de ce court aperçu du travail accompli par la XVI<sup>e</sup> Conférence internatio-nale du Travail, nous aimerions relever le fait

du travail féminin.

Lors d'une rencontre spéciale, organisée par Mies Wasniewska au Club International, les possibilités d'action de la dite Commission furent longuement discutées. Il n'est pas encore possible aujourd'hui de déclarer si elle rendra vraiment des services au point de vue de la protection de la femme et de l'ouvrière en général; son succès dépendra surtout de la façon dont le Bureau International du Travail recourra à ses services, et aussi des capacités de travail et des connaissances spéciales de ses divers membres. La liste de ces membres n'est pas encore connue; on peut cependant espérer que le B.I.T. et



1. Une partie pratique qui donne aux participantes l'occasion de s'exercer à faire des causeries, à prendre part à des discussions, à présider des séances et des assemblées, à diriger une association, à rédiger un procès-verbal, etc. Les sujets à traiter sont proposés à

**XIV™ Cours de Vacances** 

au MONT-SOLEIL sur St-Imier (Du 11 au 16 juillet 1932)

l'Association Suisse pour le Suffrage féminin

duriger une association, a rediger un proces-veroat, etc. Les sujets a traiter sont proposes a l'avance aux élèves afin qu'elles puissent se préparer aux exercices qui se font entre elles. 14 2. Dans la seconde partie théorique du cours, des personnalités compétentes font des conférences sur d'importants sujets d'actualité intéressant les femmes.

Les après-midis sont consacrées au délassement ou au repos. Dans des promenades en commun, les participantes ont l'occasion d'apprendre à connaître les beautés des environs. De ravissantes promenades peuvent êtres faites autour du Mont-Soleil, au Chasseral, etc.; dans des pâturages ensoleillés où l'on jouit d'un air excellent et d'une vue splendide sur les sommets.

A. Partie pratique.

Partie pratique.

Travaux des parlicipantes au cours. Exercices de présidence, de discussion, de conférences publiques, etc.

Direction pour les participantes de langue allemande: Mile Graitte (Berne).

Direction pour les participantes de langue française: Mme Leuch (Lausanne).

B. Conférences.

Conterences.
Lindi 11 juillet, 14 h. 30: Ouverture du cours. — 16 h.: M. MOUTTET, conseiller d'Etat (Berne): La collaboration des femmes dans les autorités de tutelle.
Mardi 12 juillet, 10 h.: Mile Dora Schmidt, adjointe à l'Offtice fédéral du Travail (Berne): Problèmes actuels du travail à domicile en Sulsse

Mercredi 13 juillet, 10 h.: MIIe AEBERHARD (Choindez): L'ouvrière chômeuse dans l'indus-trie horlogère, et son orientation vers le tra-vail ménager.

Jeudi 14 juillet, 10 h.: Mile M. Butts, secrétaire générale du Bureau international d'Education (Genève): L'éducation en vue de la collaboration internationale.

Vendredi 15 juillet, 14 h. 30: De l'activité de la police féminine en Suisse, quatre courtes causeries par nos assistantes de police: Miles Ammann (Genève), RINDLEBACHER (Lausanne), ERNST (Berne) et BAEUMLE (Bâle).

C. Conférences publiques du soir à Saint-Imier et aux environs

#### indications pratiques

Le cours s'ouvrira le lundi, 11 juillet, à 14 h. 30. Les jours suivants les exercices commence.

rook a.w.h.

Le cours aura lieu au **Grand Môtel Mont-Soleil** sur **St-Imier.** Prix de pension: **8.50** fr. par jour.

Prière de s'inscriré le plus tôt possible, soit auprès dél M<sup>ind</sup> Léuch, Avenue Béthusy, 52, Lausanne, soit auprès de M<sup>ind</sup> Vischer-Alioth, Schaffhauserrheinweg, 55, Bâle, qui donneront toutes

les indications désirées.

On peut, en outre, se procurer des renseignements auprès des présidentes de toutes les sections de l'Association suisse pour le Suffrage féminin.

Prix d'inscription

portante, qui est le résultat d'une propagande intense et d'une campagne serrée menée par les sociétés féminines roumaines. Il est intéressant de noter que l'adoption du principe de l'égalité sexes en matières civiles n'est pas le résultat en Roumanie, de l'adoption d'un nouveau code civil, mais que cette réforme a été introduite dans l'ancien code roumain par une décision spéciale intervenue sur cette question. Et comme

l'on sait qu'il est beaucoup plus difficile de modifier une vieille loi pour y faire entrer un principe nouveau que d'introduire ce principe au moment de l'élaboration de la loi, le succès n'en est que plus grand. Nous félicitons donc vivement les Roumaines et en particulier M<sup>me</sup> la Princesse Cantacuzène, la dévouée et très active présidente du Conseil National.

Pour se rendre compte de l'importance du

des visites, les apparitions de M. Henry Bordeaux

des visites, les apparitions de M. Henry Bordeaux qui appréciait son talent si distingué, des promenades avec son épagneul, telles furent les dernières années d'Eugénie Pradez.

Ses romans, Les Isolés, La force du mal, La Revanche du passé, Les feuilles tournent au gré du vent, pour ne citer que les principaux, sont hien la refet de ca reconnalité ils rous mon au vent, pour ne citer que les principaux, sont bien le reflet de sa personnalité; ils nous montrent les hommes, les femmes surtout, tels qu'ils devraient être, et non pas tels qu'ils sont. Ce sont de subtiles analyses ouvrant les œurs avec patience et minutie. Henry Bordeaux, dans la préface qu'il a écrite pour Les feuilles tournent au gré du vent (1926), y découvre « un certain cott de la beuté un myétit de sergifies en i feut goût de la bonté, un appétit de sacrifice qui font accepter à ses héroïnes des missions de dévoue-ment auprès des enfants, auprès des blessés, ces ment auprès des enfants, auprès des blessés, ces enfants plus difficiles dont il faut respecter la susceptibilité. Mile Eugénie Pradez est la romancières des drames secrets qui se passent dans les cœurs honnètes; elle sait tout ce qui peut s'accomplir de délicat et de rare dans ces milieux bourgeois si décriés de ceux qui ne connaissent pas la lente formation de la famille d'autrefois ». Les personnages de Mile Pradez, selon l'heureüse comparaison de Bordeaux, « ressemblent à ces portraits du peintre Carrière, si vivants malgré l'ombre qui les recouvre, si douloureux et émouvants dans leurs tons effacés et comme mêlés aux brouillards des circonstances et des mêlés aux brouillards des circonstances et des événements. Un halo de mystère les entoure...»

Ce même halo, ce même effacement, ce même mystêre caractérisaient Mile Pradez, frêle, menue, immatérielle; on la sentait bien loin de la vie quotidienne, vivant avec ses morts, avec ses souvenirs, tout enveloppée de poésie, d'idéal,

de vie intérieure. Cela étant, on comprend que le mouvement féministe ne lui plaisait point. Elle ne pouvait le comprendre. Qu'avait-elle besoin de droits civiques? Des amis empressés toujours avaient écarté de son chemin les pierres, les ronces, les ennuis quotidiens, avaient fait pour elle les démarches nécessaires à sa vie pratique, à sa vie littéraire. Ce qu'ils n'avaient pu lui éviter, c'étaient le chagrin, le deuil, l'épreuve, qui l'ont faite si grande.

Et cependant, dans sa bonté et sa compréhension, Mile Pradez n'avait pas saisi le sentiment de déférence de la féministe qui, collectant dans son quartier les signatures pour la pétition fédérale, avait tenu à saluer celle qui les lui avait procuré tant de belles heures de lecture, lui apportant l'hommage de sa respectueuse admiration. Mle Pradez vivait en dehors de la vie, dont les dures réalités ne l'atteignaient pas. Son œuvre, oubliée, n'est pas démodée; elle

est hors de la mode, elle est au-dessus de la mode. Et les critiques futurs qui étudieront la vie littéraire de la terre vaudoise mettront à la meilleure place la romancière de la Petite Cha-

#### Margarete Andronikow-Wrangell

A Stuttgart vient de mourir, à l'âge de 55 ans, la célèbre naturaliste Mme Margarete Androni-kow, professeur à l'Académie d'agriculture de

kow, professeur à l'Academie d'agriculture de Hojenheim (Wurtemberg). Née à Moscou, elle était la fille d'un officier de carrière, le baron de Wrangell. Celui-ci mou-rut jeune et sa famille alla vivre à Reval, où Margarete suivit les cours du gymnase allemand.

La chimie l'attirant tout spécialement elle con tinua ses études à l'Université de Tubingue, où elle obtint le titre de docteur ès sciences; puis fit des stages à Dorpat, à Londres, à Strasbourg et à Paris où elle travailla comme assistante chez M™ Curie. En 1912, elle fut appelée à Reval comme directrice du laboratoire d'essais de l'Association agricole de l'Esthonie.

Lors de l'occupation bolchéviste, Marg. Wran-

Lors de l'occupation bolcheviste, Marg, Wran-gell fut faite prisonnière, puis condammée à mort, mais elle réussit à s'enfuir en Allemagne. Là elle se fit bientôt connaître par de nombreuses et remarquables conférences scientifiques. En 1918, elle se fixa à Hohenheim, où elle fut chargée des plantations d'essais de l'Académie d'agricul-ture. Le 1er janvier 1923, elle y fut nommée professeur ordinaire: c'était la première fois en

Allemagne qu'une femme obtenait ce titre.

A côté de sa brillante carrière scientifique,
Mme Andronikow-Wrangell (qui avait épousé sur le tard un ancien officier russe dont elle prit le nom) s'intéressa à diverses œuvres. Comme présidente du groupe wurtembergeois des Femmes

universitaires, elle fit sans cesse preuve de beau-coup d'énergie et de dévouement lorsqu'il s'agis-

sait de défendre une cause féminine. Toujours bonne et aimable, elle ne laisse que des admirateurs et des amis.

## Nos artistes exposent..

A GENÈVE:

A GENVE:

Les gouaches de Béatrice Appia, à la Galerie
Moos, sont délicates, lumineuses, et révèlent un
sens très sûr de l'accord des couleurs. Elles

sont amusantes par les personnages, les bêtes qui les animent souvent, par exemple dans le paysage champêtre où un troupeau de porcs, lâché sur un pré, donne de la gaieté à la grand'-route et au village qui la borde.

On ne voit pas très bien les préférences des l'artistes elle semble également heureuse dans l'atmosphère limpide où, sur un fond de mer bleue, sont groupés les pêcheurs de Douarnenez, ou devant les bateaux du Havre, ou près d'un canal hollandais, ou dans le bazar du Mellap, à Fez.

canal hollandais, ou dans te matai un money. Fez.
D'aucuns apprécient surtout ses paysages de neige. Nous goutons davantage la finesse nuancée de telle vue de campagne marocaine, sa fontaine de Meknès, et la simplicité presque enfantine, l'impression paisible de certains tableaux rustiques de France ou de Hollande, et ses albums pour enfants, qui débordent de fantaisie, comme celui où elle illustre la vie d'un petit garçon. Presque tous les personages finissent par y mourir, mais ce n'est aucunement lugubre: il y a trop de vie remuante à côté de la mort.

PENNELLO.

de vie remuante à côté de la mort.

\*\*\* PENNELLO.

\*\*\* PENNELLO.

A la galerie Vallotton, à Lausanne, M<sup>®</sup> Sophy Giauque expose, jusqu'au 28 mai, une soixantaine d'images (gravures coloriées, aquarelles, gouaches etc.). Ce terme modeste désigne exactement ces précieuse petites illustrations inspirées par des lectures, des paysages, d'un art exquis, raffiné, où la mesure s'allie à la distinction, où la pensée trouve son expression exacte. Cette exposition contient en outre le précieux recueil de contes d'Oscar Wilde que M<sup>®</sup> Giauque a illustré pour son amie Y. Guyot.

Au Lyceum de Lausanne, jusqu'à la fin du mois sont visibles une soixantaine d'huiles, de dessins, de crayons coloriés de M<sup>®</sup> L. Contat-Mercanton paysages valaisans, du Midi ou du pays de Vaud, natures-mortes, fleurs, qui révelient un sentiment délicat de la nature et un sens aigu de la couleur.

S. B.